



RAPPORT SUR L'ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTIVISTES DES DROITS DE L'HOMME TENU A LA GRANDE SALLE DU CCRI DU 09 AU 10 OCTOBRE 2015

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La RDC en général a toujours été citée parmi les pays au sein duquel les droits de l'homme n'ont jamais réussis à s'installer correctement, surtout son système carcéral qui ne cesse de parler de lui pour ce qui est le respect des dits droits.

Ainsi le groupe de recherche et action pour la paix intégrale en collaboration avec le réseau des associations des droits de l'homme en Ituri RADHIT, voulants relancer les activités de monitorages sur le respect des droits de l'homme dans les milieux carcéral de la ville a jugé bon d'organiser une séance pour le renforcement des capacités des tous les moniteurs pourvu d'atteindre les objectifs assignes.

La formation a durée deux jours, elle a été facilitée grâce à l'intervention du groupe de recherche et action pour la paix intégrale (GRAPI en sigle).

DIFFERENTS INTREVENANTS

- Abbe Chrisante LIDJA activiste des droits humains au sein de l'ONG centre de promotion et de défense des droits humains CE.PRO.D.H.E.C de Kinshasa,
- Mademoiselle Gisèle KOVE TSUMBU, juriste et chercheuse au sein du GRAPI,
- Monsieur Léon YEMBA ESOMBE, juriste et chercheur au sein du GRAPI

SUBDIVISION DU MODULE

INTERVENANTS	MATIERE ENSEIGNEE
Abbe CHRISANTE LIDJA	<ul style="list-style-type: none">• définition et origine des droits humains l'histoire des droits humains en quelques dates.• caractéristiques des droits humains• les catégories des droits humains• Différents instruments juridiques relatif aux droits de l'homme• le défenseur des droits de l'homme• Le rôle des défenseurs des droits de l'homme.

	<ul style="list-style-type: none"> • violations commises contre les défenseurs des droits de l'homme et autres difficultés auxquelles ils sont confrontés
Gisèle KOVE TSUMBU	<ul style="list-style-type: none"> • La situation des femmes défenseurs des droits de l'homme. • Les auteurs des violations commises contre les défenseurs des droits de l'homme.
Léon YEMBA ESOMBE	<ul style="list-style-type: none"> • rôle de l'ONU dans la protection des défenseurs des droits de l'homme et appui à leur activité • La Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme. • <i>Droits et protections accordés aux défenseurs des droits de l'homme</i> • le monitoring en droit de l'homme • sorte de monitoring en droit de l'homme • comment s'organiser pour un bon monitoring ? • Qualité et attitude à adopter par les moniteurs • méthodologie du monitoring • le monitoring dans les prisons et amigo

Ci-dessous, photo de famille des participants.

Fait à Bunia le 12 octobre 2015

Léon YEMBA ESOMBE

